



# Prestations médico-sociales



## **Aide sociale**

Le secteur des prestations sociales est à disposition de la population pour accompagner les personnes confrontées à des difficultés financières, sociales et/ou administratives en offrant des prestations adaptées aux différents besoins.



## **Aide et soins à domicile**

C'est la mission prioritaire du CMS. Soins, repas, assistances et services bénévoles

permettent de conserver un cadre de vie familial à des personnes confrontées à divers degrés de dépendance.



### **Accueil de la petite enfance et accueil extrascolaire**

Le Centre médico-social gère les structures d'accueil de la Ville de Sierre et des communes de St-Léonard, Chalais, Chippis, Venthône et Salquenen. Il assure la coordination de l'association des parents d'accueil (APAC) pour le compte de toutes les communes du district.



### **Coordination régionale pour l'emploi (COREM)**

C'est un organisateur de mesures en partenariat avec l'assurance-chômage.



### **Agence AVS/AI, assurances sociales**

Ce service vous dit tout sur les assurances sociales (réponses aux questions, remise de formulaires).



### **Prévention, promotion de la santé**

Le CMS agit notamment dans le cadre du label «Commune en santé.»



### **Curatelle officielle régionale**

Les curateurs officiels assument les mandats que leur confie l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte (APEA) de Sierre et les autres APEA du district dans le cadre d'une collaboration régionale.



### **Office du travail et formation professionnelle: suivi des apprentis**

Le CMS organise notamment chaque année le Prix de l'apprenti-méritant, et propose des cours d'appui individualisés, ainsi que des visites sur les lieux de formation.



### **EMS**

Les trois EMS Beaulieu, Foyer St-Joseph et Résidence Plantzette (ouverture début 2020) assurent à leurs résidents (en principe des personnes en âge AVS) l'hébergement, les soins, les repas, l'hôtellerie et les animations.